

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3561

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon Cité Campus - Opération M8 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Bret

**Président** : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

Présents : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Hugué, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burricand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

**Conseil du 8 juillet 2019**  
**Délibération n° 2019-3561**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Lyon Cité Campus - Opération M8 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Par délibération n° 2010-1916 du 16 décembre 2010, la Communauté urbaine de Lyon s'est engagée à soutenir l'opération Campus, portée par l'Université de Lyon, à hauteur de 32 000 000 €.

Lancé en 2008, Lyon Cité campus est un vaste programme de rénovation universitaire figurant parmi les 12 projets retenus par le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre de l'opération Campus.

Structuré en une trentaine d'opérations, le projet consiste à réhabiliter le patrimoine immobilier universitaire et réaliser de nouvelles constructions.

Il vise 2 objectifs :

- renforcer les synergies entre la formation, la recherche et l'innovation au service du développement économique,
- améliorer les conditions d'accueil des étudiants, des équipes de recherche et des entreprises.

Deux campus sont notamment ciblés, LyonTech-La Doua et Charles Mérieux, afin de créer de véritables lieux de vie ouverts sur la ville et sur le monde économique conformément aux orientations du schéma de développement universitaire (SDU).

Le présent rapport concerne l'opération M8.

**II - Opération M8**

Le projet M8 est inscrit dans le cadre des opérations du campus Charles Mérieux de Gerland.

L'objectif est de faire de Gerland un campus d'innovation technologique à visée biomédicale d'excellence mondiale. L'ENS de Lyon doit être acteur de cette excellence scientifique et universitaire.

L'opération consiste en la construction du bâtiment de recherche M8 (3 238 m<sup>2</sup> surface hors œuvre nette (SHON) sur 4 niveaux + un sous-sol) avec une serre de 450 m<sup>2</sup> au dernier niveau.

Le M8 abritera les structures de recherche suivantes : Laboratoire de géologie de Lyon, Reproduction et développement des plantes, et le Centre de recherche pour l'interdisciplinarité.

L'objectif est de permettre l'extension des laboratoires et de répondre à leurs besoins de fonctionnement en augmentation constante.

La maîtrise d'ouvrage de cette opération, initialement confiée au Département du Rhône jusqu'au 31 décembre 2014, a été transférée à la Métropole (loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de

l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles et ordonnance institutionnelle n° 2014-1543 du 19 décembre 2014).

La maîtrise d'œuvre de cette opération est assurée par l'agence d'architectes Patriarche & Co associée au bureau d'études Cap Ingelec et Rez'on.

Le bénéficiaire final de l'opération est l'ENS de Lyon.

### III - Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- concours maître d'œuvre (MOE) : 30 janvier 2014-10 décembre 2015,
- transfert dossier Métropole pour notification marché MOE : 10 décembre 2015,
- études après notification du marché MOE : 2 juillet 2018,
- obtention du permis de construire : 29 mars 2018,
- notification des marchés de travaux : 15 avril 2019,
- ordre de service de démarrage : 23 avril 2019,
- chantier : 20 mois au total (2 mois de préparation + 18 mois de travaux),
- mise en service : 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

### IV - Ouverture d'une autorisation de programme complémentaire

Le financement complémentaire demandé est justifié par la mise aux normes de sécurisation de l'établissement public.

Les principaux objectifs de l'opération de construction du M8 sont d'augmenter les surfaces dédiées aux recherches, d'accentuer leur mode de fonctionnement et d'évolution, mais également de garantir et sécuriser au maximum les process d'expérimentation.

En effet, ce nouvel équipement vient remplacer d'anciennes structures ne présentant pas des niveaux de sécurité aussi performants, surtout vis-à-vis de l'isolement aux tiers.

Cette hausse du niveau de sécurité bénéficie aux travailleurs (équipes de chercheurs et autres personnels) mais également aux tiers environnant le bâtiment.

Le programme affiné du nouveau laboratoire intègre ainsi des équipements à la pointe de la technologie qui apportent une réelle plus-value, par rapport aux anciens locaux moins bien dotés, dans le cadre de la prévention globale des risques sur le site Monod.

L'ouverture de l'autorisation de programme complémentaire est de 1 029 000 €. Elle correspond à 800 000 € relatifs aux équipements supplémentaires et 229 000 € non transférés de l'autorisation de programme initiale délibérée par le Conseil général du Rhône le 04 octobre 2013 (14 092 000 €).

Le montant global initial de l'opération s'élevait à 14 321 000 € cofinancée par la Métropole et la COMUE Université de Lyon, au titre de l'opération Lyon Cité campus - selon la répartition suivante :

Métropole de Lyon	11 003 200 €
Université de Lyon (dotation État)	3 317 800 €
<b>Total</b>	<b>14 321 000 €</b>

En conséquence, le nouveau plan de financement est le suivant :

Métropole de Lyon	11 503 200 €
Université de Lyon (dotation État)	3 317 800 €
ENS de Lyon	300 000 €
<b>Total</b>	<b>15 121 000 €</b>

L'ENS de Lyon participe au financement des travaux de sécurisation du futur bâtiment de recherche M8 à hauteur de 300 000 €

Cette évolution du plan de financement nécessitera la signature d'une convention de financement avec l'ENS de Lyon, un avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage à passer avec l'État ainsi qu'un avenant à la convention de financement à passer avec la COMUE Université de Lyon. Ces conventions seront proposées au vote d'un prochain conseil ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

**Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux pour un montant de 1 029 000 € en dépenses et 300 000 € en recettes à la charge du budget principal en 2020 sur l'opération n° 0P03O4285A.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 15 121 000 € en dépenses et 3 617 800 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.**

.  
.